Dans la veine Marie donna des gaz et des fumées. L'ingénieur principal s'attacha à démontrer que dans la prescription de ces travaux, l'accord le plus parfait ne cessa de régner entre la Compagnie et le contrôle.

Et pourtant il y eut une explication un peu... vive entre MM. Guerre et Léon Catoli ci ayant fait remarquer que l'établissement d'un « canard » d'échappement ayant été réclamé avec raison par le délégué mineur, il avait fait droit à cette réclamation, M. Guerre en conteste le bien fondé. M. Léon n'en démordit pas et soutint m'reiteu que le délégué avait raison. Le dernier mot lui resta.

Ces explications données, sur lesquelles nous ne nous étendrons pas davantage, puisqu'elles ne seraient que la réédition de celles que nous avons données à nos lecteurs, il ne restait plus qu'à aller voir sur place comment les mesures avaient été appliquées.

C'est à ce moment qu'ayant présenté ma requête à M. Barthou, celui-ci voulut bien m'autoriser à l'accompagner.

La descente

Aussi, quelques minutes après, équipés de pied en cap, armés de lampes luisantes comme des soleils, nous envahissions le roulinage où l'on prit gravement nos noms de façon à pouvoir prévenir les familles dans le cas où quelques-uns d'entre nous viendraient à oublier de respirer. Après un échange de plaisanteries plus ou moins fines sur ce macabre sujet on emballa une première fournée de visiteurs. En rangs d'oignons dans le compartiment inférieur de la cage, les genoux au nez, sept d'entre nous, dont le ministre, filèrent à vitesse réduite jusqu'à l'accrochage de 228 mètres où la seconde fournée comprenant six autres citoyens, dont votre serviteur, arriva bientôt les rejoindre.

On se compta. Nous étions treize ! Nombre fatidique et d'un peu rassurant augure. Mais cette considération n'arrêta personne et, à la file indienne, on s'engouffra dans la bowette Nord-Ouest.

La Visite de la Mine

Tous les courants d'air du globe se seraient donné rendez-vous dans cette satanée bowette que nous n'eussions pas été plus éventés. J'en eus bientôt la raison. Elle sert en effet de retour à une notable partie de l'exploitation et la veine Joséphine, la veine Marie et je ne sais quel autre nom tout aussi féminin nous soufflaient leur haleine à la figure. Mais cet aquilon devint bientôt une brise légère, puis un zéphir, lorsqu'ayant tranchi l'orée des susdits rejours nous pénétrâmes dans la voie du deuxième plat de la veine Marie N.-O. que l'on suivit jusqu'au pied du treuil du deuxième plat, au milieu duquel un barrage doit être établi. Ce barrage était le premier but de notre visite.

Les barrages

Le treuil dans lequel la caravane s'engagea est une des six voies d'entrée d'air dans le quartier du feu.

Ces voies d'inégale importance seront toutes fermées par des barrages. Les unes sont des chassis de faible section ; les autres, de plus large ouverture, nécessitent des barrages soignés. C'est la préparation de ce gros barrage que le ministre a pu voir au milieu du treuil. Un barrage d'argile épais de 60 centimètres a d'abord été élevé. Il est traversé par un tuyau duquel s'échappe — nous en avons fait la constatation — un souffle assez fort. Air ou gaz ?

En avant, une équipe d'ouvriers a creusé dans les parois des cavités de 3 mètres de large sur 0 m. 60 de profondeur. Pareil creusement sera fait au toit et dans le mur. Dans ces cavités on ancrera la maçonnerie du barrage qui se trouvera avoir ainsi trois mètres d'épaisseur. Le tuyau qui est déjà en place dans le barrage d'argile traversera également l'épaisse maçonnerie. L'espace vide entre la maçonnerie et le barrage d'argile actuel sera rempli avec les pierres provenant du creusement des ancrages.

M. Guerre donne alors au ministre les explications les plus minutieuses. Il précise le rôle du tuyau de dégagement qui sera ménagé dans tous les barrages. Il servira à faire chaque jour des prises d'air dont l'analyse révèlera la situation intérieure.

Le ministre s'informe alors : Combien de temps les ingénieurs croient-ils que le feu demandera pour s'éteindre ?

M. Guerre estime qu'il faudra environ deux ans avant qu'on puisse ouvrir les barrages. Il tient d'ailleurs à faire remarquer qu'il n'y a pas à proprement parler de feu, puisque personne n'en a vu.

Cette remarque semble intéresser vivement M. Barthou qui, à plusieurs reprises, fait répéter qu'on n'a pas vu de feu, qu'on a vu de la fumée, des gaz, mais pas de flammes. On a tenu en mains du charbon brûlant, mais pas incandescent.

Seulement personne ne dit au ministre que si personne n'a vu le foyer, il y a pour cela une bonne raison : c'est que personne n'a pu en approcher !

Cette visite d'un barrage d'entrée terminée, on conduit M. Barthou vers l'emplacement d'un barrage de sortie d'air.

Nous redescendons le treuil du 2e plat, nous traversons le treuil Marjolaine et par une voie percée en pleine veine dont on admire en passant la puissance et la qualité de la couche, nous gagnons le long treuil. En route on nous montre un montage qui va aérer les chantiers de la veine supérieure et dont le percement a été nécessité par l'interruption du courant d'air par les barrages.

Nous voici dans le long treuil de Marie. Une courte escension, et nous atteignons le sommet. Un peu avant ce sommet nous nous arrêtons devant une barrière en planches. C'est un « barrage moral » qui indique qu'au delà il y a danger pour les êtres humains qui le franchiraient. C'est à la même place de ce barrage moral que l'on va élever le barrage en maçonnerie qui fermera un des retours d'air du quartier sinistré. Un simple coup d'œil en passant, c'est tout ce que mérite ce fameux barrage « moral » qui sera, dans quinze jours, un barrage effectif, mais qui n'est maintenant qu'un avertisseur de danger.

En fait, le danger se précise, car au pied même de ces planches sont nommés sont assis, éclairés par la lueur blafarde des petites ampoules des lampes électriques. A côté d'eux, pendus à la paroi, reposent les cuivres des appareils de sauvetage.

Le cortège s'arrête alors et présente au ministre, qui s'informe, un de ces appareils. M. Barthou et les siens de visites rassurées.

« C'est celui-là, dit-il, dont j'ai prescrit l'emploi l'an dernier. »

Et, en effet, de sont bien les « drager » au casque respiratoire qu'alimentent les bouteilles d'oxygène comprimé. A côté de ces appareils il y a, accrochés au mur, quelques ballons d'oxygène pour les secours immédiats. Tout est prévu pour parer au danger.

Puis la conversation reprend sur les barrages.

«Celui-ci, dit M. Guerre sera moins épais.»

Et il donne des détails :

« Nous sommes à 200 mètres du feu. Les barrages d'entrée en sont à 150 mètres. Le massif isolé a donc une étendue respectable.

« — Nous sommes à 200 mètres du feu ? interroge alors le ministre.

« — Parfaitement, déclare alors M. Guerre, et si vous voulez avancer jusqu'à cinquante mètres au delà de ce barrage « moral », vous allez commencer à sentir les émanations de la distillation de la houille produite par le foyer. »

C'est si près qu'on pourrait se reprocher de ne pas faire cet effort. Franchissons donc le barrage « moral » et, effectivement, lorsque devant nous débouche la descenderie qui s'amorce au sommet du long treuil, un souffle chaud, en même temps que chargé d'exhalaisons malsaines, nous frappe au visage.

Séjourner longtemps à cet endroit serait peut-être nuisible. D'ailleurs, il n'y a maintenant plus rien à voir. Il ne reste qu'à faire demi-tour et à regagner l'accrochage.

Et cependant, M. Barthou paraît absorbé dans une profonde méditation.

« Et vous dites, déclare-t-il brusquement, que nous sommes à 200 mètres du foyer ? Ne pourrait-on pas y aller ? »

Légèrement interloqué, M. Guerre consulte M. Léon. Ce serait dangereux ; on ne sait pas ! Mais la ministre tranche la difficulté :

« Allons-y ! » s'écrie-t-il.

Et on part.

Vers le feu.
Une pénible excursion

C'est-à-dire qu'avant de partir on prend quelques précautions. La chose en valait la peine : on nous le fit bien voir. D'abord on nous engagea à enlever nos caoutchoucs : sage mesure. En effet je ne sais pas quelles sont les sensations qu'éprouve un homard qu'une ménagère plonge dans l'eau bouillante ; mais elles doivent être analogues à celle que j'ai éprouvée en entrant dans cette atmosphère étouffante, chaudement humide, et molle qui vous fait ruisseler au bout de deux minutes. Bénis soient les courants d'air de la bowette Nord-Ouest ! Il vaut mieux être coupé en deux par leur souffle impétueux que de suffoquer dans ce four de « quemadero ».

Et puis il y a ces mètres de gaz, emboqués au toit et au mur, qui sont capables de vous estourbir avec élégance. Les flammes de nos lampes n'y ont pas résisté. Seule la lampe de M. Guerre brûlait encore lorsqu'on arriva au bout de cette étape de 200 mètres, et sans les lampes électriques l'excursion s'identifiait à une promenade d'aveugles dans un tunnel.

Elle fut déjà, sans cela, pénible et dangereuse. Accompagnés de quatre sauveteurs munis de leurs appareils, porteurs de ballons d'oxygène, nous dégringolâmes la descenderie numéro 2 jusqu'à sa rencontre avec la parallèle de la taille Roger. A partir de là il fallut avancer avec une grande prudence.

M. Guerre partait, en éclaireur, à 20 mètre en avant, puis nous courions le rejoindre à travers les matériaux jonchant le sol. Procédant ainsi par bonds, on arriva enfin à la taille Roger, où nous pûmes constater que toutes les entrées de voie étaient bourrées avec de l'argile, jusqu'à un dernier bourrage devant lequel il fallut bien s'arrêter. Le foyer n'était plus qu'à 15 mètres de nous.

Au travers de ce bourrage passe le fameux « canard » réclamé par le délégué mineur Lemal. Le ministre avance jusqu'à l'orifice du tuyau : il s'en échappe un souffle léger. M. Barthou le fait constater par le délégué. Quelle est la nature de cet échappement : air ou émanations peut-être ; pas de la fumée à coup sûr.

Le ministre que décidément tracasse la question des flammes, demande au délégué Lemal : « Avez-vous vu du feu ? »

— Non, répond le délégué, mais j'ai constaté la présence de charbon brûlant et j'ai vu sortir de la fumée et des gaz.

L'un des sauveteurs est porteur d'une cage où trottinent deux souris blanches. Ce sont nos « témoins ». Si elles manifestent des inquiétudes, c'est que la place n'est pas sûre et il faudrait décamper. Mais nos souris paraissent très à leur aise. Cependant, nous, nous le sommes moins et c'est avec un soupir de soulagement que l'on accueille le signal de la retraite.

Le retour

Refaisant en sens inverse le chemin parcouru, nous regagnons le long treuil et nous franchissons à nouveau le barrage « moral » mais dans l'autre sens. Enfin, en sortant, en bas du long treuil que nous descendons à toute allure, on respire encore mieux, car nous avons retrouvé la bowette Sud-Ouest de l'étage 800. Celle-ci sert à l'arrivée de l'air et son action bienfaisante nous est tout aussi agréable que la satisfaction d'avoir été sans doute les derniers à fouler le sol de chantiers qui demain seront fermés pour plusieurs années.

Bientôt nous arrivons à l'accrochage. La cage nous remonte au jour. Il fait un temps abominable, le vent chasse la neige jusque dans le moulinage. Qu'importent l'ouragan et les frimas : ils réjouissent le cœur quand on a passé trois heures dans cette cave asphyxiante.

Une apparition

Un quart d'heure après être sorti de la mine, M. Barthou et ses compagnons s'apprêtaient à prendre congé de leurs hôtes quand on vit apparaître un homme à l'air funèbre et au poil hérissé. Cet homme avait à la boutonnière un ruban rouge large comme un nœud de cravate et il suivait, le dos courbé, le ministre qui regagnait son automobile. Au moment où M. Barthou allait monter sur le marche-pied, l'homme funèbre s'approche de lui. Le ministre le regarde un moment le temps de se dire : « Où diable ai-je vu cet oiseau là ? » Puis, sans doute, se remémorant le jour où remontant de son automobile dans la cour d'une mine de Courrières, l'homme funèbre s'étant approché de lui, il lui tourna le dos. M. Barthou fit à M. Lavaurs l'aumône d'une poignée de main.

L'impression du Ministre

Avant que M. Barthou quitte la [illegible] il a demandé son impression. Il l'a résumée en ces mots : « J'ai l'impression que dans cette circonstance, les ingénieurs de l'Etat, d'accord avec les ingénieurs de la Compagnie et le délégué mineur avaient fait tout ce qu'il fallait faire pour combattre l'incendie et pour arriver à son extinction ».

E. VERMEERSCH.

DEPÊCHES

Par Services Spéciaux

Les Affaires du Maroc

L'arrivée du général d'Amade à Casablanca et le départ du général Drude. — Le rapatriement des troupes du général Lyautey.

LE GENERAL D'AMADE A CASABLANCA

Tanger, 8 janvier. — Le général d'Amade, à bord du « Chasseloup-Laubat », est arrivé ce matin. Il est descendu à terre après avoir rendu visite à l'amiral, à bord du « Desaix ». Il a été reçu sur le débarcadère par le général Drude.

Après les salutations d'usage, le général Drude a dit : « Mon général, vous venez prendre le commandement d'un corps qui par son énergie, son courage, son ardeur, mérite tous les éloges et c'est la mort dans l'âme que je suis contraint de le quitter ». A ce moment, le général Drude pleurait.

Le général d'Amade a répondu : « Je vous apporte le témoignage de la satisfaction et de la confiance du gouvernement et les remerciements de tous les Français reconnaissants ».

Les deux généraux se sont embrassés. Le consul et les chefs de corps étaient présents.

Le cortège est rentré ensuite au camp. Deux compagnies de tirailleurs et un peloton de spahis rendaient les honneurs.

Dans l'après-midi, les généraux ont visité le camp. Toute la journée, une pluie diluvienne n'a cessé de tomber.

Un convoi est parti pour ravitailler Médiouna.

Il réparera en route les fils télégraphiques coupés.

On est sans nouvelles de la « Nive » qui a dû beaucoup souffrir du mauvais temps.

On essayera demain, si le temps le permet de sauver une partie du matériel resté à bord.

La voie du chemin de fer du port, démolie par la dernière tempête, a été réparée. La circulation est reprise.

LE RAPATRIEMENT DES TROUPES

Le général Lyautey télégraphie de Lalla-Marnia que la situation actuelle lui a permis de donner des ordres pour le rapatriement par échelons des troupes qui doivent être rendues à la Tunisie et à l'Algérie.

Les troupes qui doivent rester, complètent en ce moment leur installation dans les postes de liaison qui ont été établis dans le massif montagneux.

D'autre part, le ministre de la Guerre a donné son approbation aux mesures proposées par le général Lyautey en vue du rapatriement d'une partie des troupes qui ont opéré contre les Beni Snassen et de l'organisation des postes de police.

LES DRAMES DE L'ADULTÈRE

L'assassinat du major Von Schoenebeck

Comment les époux Von Schoenebeck se connurent

Berlin, 8 janvier. — L'enquête sur les circonstances dans lesquelles le major von Schoenebeck a été assassiné par le capitaine von Goeben, à l'instigation de Mme von Schoenebeck, continue à Berlin. La femme de la victime savait, nous l'avons dit, une hystérique.

Un cousin de Mme von Schoenebeck a raconté de quelle façon romanesque les deux époux se sont connus.

Lorsque l'empereur Guillaume et le tsar Nicolas se rencontrèrent à Breslau, en 1896, ils firent ensemble une visite à Goerlitz, importante ville silésienne de 80.000 habitants, située à 132 kilomètres de Breslau, sur la Neisse.

Un arc de triomphe avait été dressé et les plus jolies demoiselles de la localité avaient été convoquées pour faire, à l'entrée de la ville, un accueil souriant aux deux souverains.

Mlle Léders, la future Mme Schoenebeck, fut désignée comme la plus jolie pour offrir un bouquet à la tsarine. Le major, alors capitaine, qui faisait partie de l'escorte, tomba amoureux fou de la jeune personne. Il demanda sa main et il fut aussitôt agréé.

Une infirmière assassinée par son amant

Un médecin va examiner l'état mental du meurtrier.

Paris, 8 janvier. — Nous avons raconté, il y a quelques jours, qu'un nommé Francastel, ancien pensionnaire de Ville-Evrard, avait assassiné Mme Rose Ducellier, infirmière à cet établissement. Le coupable a été interrogé, hier, par M. Mouton, juge à Pontoise. Il a déclaré, comme il l'avait fait au moment de son arrestation, que l'infirmière était sa maîtresse et qu'elle avait voulu le contraindre à assassiner son mari. Il a ajouté que Rose était une déséquilibrée et qu'elle lui avait souvent confié qu'elle était décidée à tuer son mari et à se suicider.

Le jour de l'assassinat, Francastel avait eu avec l'infirmière une violente discussion. Il la menaça de son revolver. Elle le lui arracha. Il réussit à le lui reprendre, et il tira deux balles. Rose tomba. Effrayé de son acte, il prit la fuite ; puis, après avoir longtemps erré, après avoir jeté son revolver dans le canal, il se constitua prisonnier.

M. Mouton va commettre un médecin-aliéniste à l'effet d'examiner l'assassin.

Les incidents militaires d'Epinal

L'inquisition à la caserne. — Comment un capitaine respecte la liberté de conscience

Paris, 8 janvier. — Le ministre de la guerre vient de recevoir le rapport du général Robert concernant l'enquête dont il l'avait chargé sur divers incidents qui se seraient produits au 4e chasseurs à cheval, à Epinal.

De cette enquête il résulte qu'il est inexact que le capitaine de Brossart ait chargé un subalterne de rechercher à quelle religion appartenaient les « bleus ». Contrairement à ce qui a été dit, jamais le capitaine n'aurait prononcé cette phrase : « Ah ! ce sont vos les huguenots ! C'est vous les parpaillots ! » en parlant des soldats protestants, attendu qu'il n'y a jamais eu de protestants dans cet escadron.

Autre fait : Le capitaine de Brossart, voulant ignorer le 14 juillet, aurait donné l'ordre à un maréchal-des-logis chef de verser la ration supplémentaire d'un quart de vin à l'ordinaire de l'escadron au lieu de la distribuer aux hommes, ainsi que l'avait prescrit la circulaire ministérielle. L'enquête a prouvé que la ration de vin avait été distribuée, mais à la fin du mois de juillet.

Quant à la question relative au mode d'obsèques choisi par les hommes de cet escadron, le capitaine de Brossart aurait fait procéder non pas à une enquête sur le mode d'obsèques que désiraient ses hommes, mais il aurait fait ajouter un « papillon » dans leur livret matricule, indiquant l'avis de chaque homme sur le mode d'enterrement choisi : religieux ou civil.

Ces faits auront très prochainement une sanction.

Horrible tragédie

Un vieillard de 86 ans tue sa sœur âgée de 82 ans, et meurt ensuite brûlé par le feu qu'il a mis aux vêtements de la morte.

Valence 8 janvier. — Une affaire entourée du plus grand mystère, vient d'être découverte à Chambols, près de Bourg-en-Péage. Le nommé François Cortel, âgé de quatre-vingt-cinq ans, et sa sœur Julie, âgée de quatre-vingt-deux ans, n'avaient pas été revus depuis vendredi dernier. Les voisins s'inquiétèrent et prévinrent la gendarmerie.

On constata tout d'abord que les portes du domicile du frère et de la sœur qui vivaient ensemble étaient fermées. Dans la cuisine, un spectacle affreux s'offrit à la vue des spectateurs. Julie Cortel était couchée sur le dos, les pieds tournés vers la porte ; elle avait autour du cou une corde fortement serrée ; le corps et les vêtements étaient à demi carbonisés. Un peu plus loin, François Cortel vêtu seulement de son caleçon et de sa chemise, gisait également sur le dos, affreusement carbonisé. On remarqua une flaque de sang provenant du lit et de la literie de Julie Cortel. De plus, on remarqua sur le sol, certains objets paraissant avoir souffert du feu.

D'une enquête ouverte, il résulte que le frère et la sœur ne vivaient pas en bonne intelligence. François Cortel, étant donné son grand âge, ne jouissait plus de toutes ses facultés. Fréquemment dans la nuit, il venait faire des scènes à sa sœur lui reprochant son inconduite, reproches absolument injustifiés. A plusieurs reprises, celle-ci avait dû lutter violemment contre son frère pour le mettre à la raison.

On suppose que, dans une crise subite, François Cortel s'est levé, a étranglé sa sœur, l'a brûlée et que le feu a pris ensuite à ses propres vêtements.

Les Mineurs Allemands s'agitent

Berlin, 8 janvier. — L'Allemagne est menacée de nouveau d'une grève de 200.000 mineurs en Westphalie. Les syndicats mineurs ne peuvent arriver à se mettre d'accord avec le gouvernement sur le projet de réorganisation des corporations minières. Toutefois, le député Hue, du parti socialiste allemand, s'est prononcé aujourd'hui contre la grève générale, qui profiterait, dit-il, en ce moment, aux patrons plus qu'aux ouvriers.

LE CRIME D'UN MONSTRE

Elle lui résiste, Il la tue

Un jeune homme de dix-sept ans tire deux coups de fusil sur une jeune couturière de dix-neuf ans et l'assomme ensuite à coups de crosse parce parce qu'elle ne répond pas à ses propositions

Chambéry, 8 janvier. — Un crime qui a provoqué une véritable émotion dans tout le pays a eu lieu à Allèves (Haute-Savoie). Une jeune fille a été découverte assassinée dans les circonstances suivantes :

Plusieurs personnes se rendaient en voiture aux funérailles d'un ami à Saint-Offenge-Dessous. Arrivées en face des moulins de la grotte de Bange, elles remarquèrent sur la route une grande flaque de sang gelé et, à côté, un panier renversé.

Fort intriguées, les voyageurs descendirent du véhicule et constatèrent qu'une traînée sanglante partait de la route, se dirigeant dans un pré ; ils la suivirent, elle les conduisit au bord d'un ravin, au fond duquel, caché sous une touffe de genevrier, ils aperçurent le corps d'une femme. La malheureuse, étendue inanimée, avait la tête empaquetée dans un fichu, elle râlait. Ils essayèrent aussitôt de lui donner des soins, mais dès qu'ils eurent enlevé le fichu, ils reculèrent effrayés, la tête de la malheureuse ne formait plus qu'une plaie horrible. En toute hâte, ils firent prévenir la gendarmerie du Châtelard, qui se rendit sur les lieux.

Autour du buisson où fut découverte la victime, on trouva un chapelet brisé, un peigne en celluloïd et, accrochée à une petite branche, une touffe de cheveux adhérant à un morceau d'os du crâne.

La jeune fille, transportée chez elle, ne put fournir aucune indication, mais, vers midi, elle reprit connaissance et d'une voix faible comme un souffle, elle fit le récit suivant :

Je revenais d'Arith où je travaille comme couturière, samedi, vers quatre heures de l'après-midi, pour passer la journée du dimanche chez mes parents, lorsque tout à coup je me trouvais en présence du nommé François Pernet, qui s'avança vers moi et, sans dire un mot, me tira deux coups de fusil à bout portant. Je m'atteignit à la main, l'autre en pleine figure, je tombais, mais je n'étais pas évanouie ; il m'empoigna alors, car je criais, et me traîna dans le ravin. Là, prenant son fusil par le canon et malgré mes prières, il m'assena plusieurs coups de crosse sur la tête ; je m'évanouis et depuis ce moment je ne me souviens plus de rien.

La malheureuse jeune fille, qui souffre horriblement, mit plus d'une heure pour raconter tout cela, mais les renseignements étaient précieux.

On retourna sur les lieux où l'on découvrit des débris de bois qui paraissaient provenir d'une crosse de fusil, et les gendarmes partirent aussitôt à la recherche de l'homme désigné par la victime.

Interrogeant diverses personnes d'Arith, ils ne tardaient pas à retrouver François Pernet, un jeune homme de dix-sept ans, habitant avec ses parents à Arith. Il n'était pas chez lui, mais se trouvait chez son oncle, au Noyer, où les gendarmes l'arrêtèrent.

Pernet parut alors fort étonné et protesta avec énergie de son innocence. Lorsque on lui demanda s'il n'avait pas un fusil, il déclara que oui et fut obligé de le montrer. L'arme était cachée dans un fagot de bois solidement attaché.

L'arme est certainement celle qui a servi à commettre le crime, le canon est tordu, la crosse tachée de sang et des cheveux y adhèrent encore, les débris de bois ramassés sur les lieux du crime s'adaptent également aux écrasures de la crosse.

Ce horrible crime a causé une émotion considérable dans toute la région.

L'état de la victime est absolument désespéré.

Peur vivre avec sa tante, le neveu tue son oncle

A Erquelines, un jeune homme de 19 ans tue son oncle pendant son sommeil. — C'est la femme de la victime qui fut l'instigatrice du meurtre.

Un drame qui a déterminé une vive émotion dans toute la région s'est déroulé à Erquelines. Les circonstances mystérieuses dans lesquelles il avait eu lieu ont contribué à lui donner un certain retentissement. Au début on croyait être en présence d'une vengeance, mais l'instruction vient de révéler qu'on était devant un drame passionnel. Un cabaretier a été tué dans son lit où il reposait près de sa femme. Le meurtrier avait fui sans être reconnu.

Voici d'ailleurs sur la scène du meurtre le récit fait par la femme de la victime :

« J'étais couchée près de mon mari ; je ne dormais pas, quand je vis tout à coup un homme que je ne pus reconnaître dans l'obscurité, et qui s'approcha de notre lit. Je voulus crier et me lever ; mais avant d'avoir pu faire un mouvement, l'homme, qui tenait un objet brillant en main, s'approcha davantage et tira un coup de feu. Puis sans coup fait il prit la fuite.

» J'appelai au secours et me levai, en proie à la terreur. A mes cris, mes enfants, âgés de 17, 14 et 12 ans, ainsi que les trois pensionnaires qui logent dans notre auberge, accoururent. Je leur fis rapidement le récit de la scène affreuse à laquelle je venais d'assister. Ils envahirent notre chambre, où ils trouvèrent mon mari qui gisait inanimé au milieu d'une mare de sang.

» Tandis qu'on allait immédiatement prévenir la gendarmerie, nos pensionnaires fouillèrent la maison de fond en comble, sans, hélas ! rien découvrir. »

Peu après, la gendarmerie étant arrivée, procéda également à une enquête et à une perquisition minutieuse. Les portes, les fenêtres furent examinées : on visita les meubles, mais nulle part on ne trouva la moindre effraction. Ceci parut d'autant plus extraordinaire que la femme Wauquier déclara qu'une somme de 530 francs avait été volée. Si la version de la femme était vraie, l'assassin aurait donc pénétré par le soupirail de la cave ; mais aucune trace de passage n'ayant été relevée dans le tas de charbon qui se trouve en dessous du soupirail, cette hypothèse paraît peu probable.

Les déclarations singulières de Mme Wauquier amenèrent les magistrats à rechercher si les deux époux avaient toujours vécu en bons termes.

Or, des faits très graves ont été relevés ; c'est que depuis longtemps, et de notoriété publique, la femme Wauquier entretenait des relations coupables avec un des neveux de son mari et que celui-ci qui en eut connaissance aurait déjà fait des scènes violentes à sa volage épouse.

Interrogé à son tour, le neveu âgé de 19 ans, a déclaré avoir vu un homme fuir dans la nuit ; mais sans pouvoir dire par où ni comment il serait sorti de l'auberge.

Devant d'aussi invraisemblables explications, le Parquet ordonna l'arrestation de la tante et du neveu qui furent conduits à la prison de Charleroi.

LES ASSASSINS AVOUENT

Le mystère s'est éclairci. Les deux prévenus, la femme et le neveu de la victime, sont entrés en aveux dans le cabinet du juge, au cours de l'instruction qui a duré toute la nuit. C'est le neveu Léon Wauquier qui a parlé le premier : il a déclaré que le crime avait été concerté entre sa complice et lui depuis longtemps déjà afin que leurs relations ne fussent plus entravées comme elles l'étaient depuis que la victime les avait découvertes et que l'amant avait été congédié par le mari trompé. Il y a trois semaines, Léon Wauquier avait acheté un revolver à Mons et il avait été décidé que l'on chercherait à attirer Wauquier au dehors, dans un guet-apens, pour le tuer. Mais Wauquier, comme s'il avait eu le pressentiment de ce qu'on lui voulait, ne mit plus les pieds dehors et les amants résolurent d'en finir en le tuant au lit.

C'est le neveu qui accomplit l'abominable forfait ; il dut tirer à bout portant pour ne pas tuer en même temps l'enfant que le père tenait dans ses bras en dormant. L'assassinat perpétré, les deux amants se concertèrent un moment sur ce qu'il y avait à faire avant de donner l'éveil. C'est ainsi que la femme put prendre une attitude de désolée qui n'inspira d'ailleurs aucun soupçon aux premiers témoins accourus. Mais l'enquête du magistrat instructeur ne devait pas tarder à déchirer les voiles de l'horrible comédie.

La femme, confrontée avec son amant, n'a pu que confirmer ses aveux.

Elle a déclaré avoir préalablement brûlé la pochette qui contenait les 500 francs qu'elle disait d'abord avoir été volés et qu'elle avait eu soin de garder en sa possession. Les amants déclarèrent que leurs relations duraient depuis un an, le mari les avait découvertes il y a six semaines ; il y aurait dix ans que son neveu, coupable habitait avec lui. La nouvelle des aveux des coupables a provoqué à Erquelinnes la plus poignante émotion. Il n'y a qu'une voix pour crier à l'horreur du crime.

FEUILLETON DU 9 JANVIER. — N. 18

Vengeance de Femme

TROISIEME PARTIE

Aiguille sous roche

Je ne veux plus rien savoir de vous !

Et l'actrice tournait son visage contre le mur, tout en répondant par d'énergiques gestes de dénégation aux paroles suppliantes de Bouffard.

Celui-ci s'était mis à genoux sur les tapis qui dissimulaient complètement le plancher du boudoir, et il s'efforçait de saisir les mains de la jeune femme pour les couvrir de baisers.

— Beauté, ma petite Julia, balbutia-t-il, ce n'est vraiment pas ma faute, et il serait injuste de m'en vouloir !

— C'est cela ! dites maintenant que je suis injuste, criait l'artiste.

Insultez-moi ! voilà qui vous va bien ! Je vous dis que vous êtes un monstre, un homme affreux, et je ne m'explique pas comment j'ai pu vous supporter aussi longtemps !

Alors d'un ton dolent, prêt à sangloter, le gros baron gémit :

— Si tu savais, petite Julia, si tu savais ! J'ai eu des ennuis aujourd'hui, des ennuis véritables, comme il ne m'en était jamais arrivé depuis que j'ai le bonheur de te connaître...

Va ! si tu connaissais ma situation, tu ne m'en voudrais pas d'être en retard de trois minutes.

Tu m'admirerais, bien au contraire, de ne pas être en retard davantage !

Julia, sans regarder son interlocuteur, éclata d'un rire qui pouvait paraître cruel.

— A la bonne heure ! criait Julia en battant joyeusement des mains, à la bonne heure !

Il n'est pas trop tôt que nous ayons enfin vos petits tourments, monsieur Bouffard !

C'est la Bourse, n'est-ce pas ?

La revanche de messieurs les gogos !

Bravo !? bravo !... Qu'ils relèvent la tête ces pauvres gogos ! qu'ils s'insurgent un peu !

Je ne comprends pas que les anarchistes n'aient pas eu déjà l'idée de dégonfler votre grosse bedaine !

— Oh ! Julia ! gémit derechef le pauvre Bouffard scandalisé.

Est-il possible que ce soit toi qui parles ainsi ?

Il allait s'abandonner, vider son cœur d'un seul coup, mais il s'arrête brusquement.

Les rires de la jeune femme l'avaient rempli de terreur.

S'il lui avouait toutes ses pertes, l'écroulement de sa colossale entreprise, que se passerait-il ?

N'allait-elle pas se retourner complètement contre lui, l'accabler de mépris, maintenant que son étoile semblait pâlir, le chasser peut-être, de peur qu'il ne lui communiquât sa mauvaise chance, et ne l'entraînât dans sa ruine ?

Cette pensée épouvante le financier.

Il lui sembla qu'un abîme s'ouvrait soudainement devant ses yeux, et il resta immobile et muet, frappé de stupeur, à contempler désespérément cette Julia qu'il aimait tant, et qu'il allait peut-être lui falloir perdre !

De son côté, l'artiste étonnée des paroles du baron, puis surprise de son brusque silence, s'était retournée lentement vers lui.

D'un rapide coup d'œil, elle vit l'attitude pitoyable du financier.

Il chancelait comme s'il venait de recevoir un coup de massue sur la tête.

Elle fut encore plus frappée de la décomposition de ses traits, de la grimace touchante, à force d'être laide, qu'il faisait pour dissimuler son trouble.

Alors, son cœur s'émut, et dans un élan vers le pauvre homme si grandement accablé, elle lui cria :

— Voyons donc, mon pauvre ami, que se passe-t-il ?

Bouffard tressaillit, il lui semble qu'on l'arrachait brusquement à un atroce cauchemar.

Mais la défiance l'avait saisi.

Ne lui demandait-elle une confession complète que pour bien connaître la situation, et n'agir envers lui qu'en pleine connaissance de cause ?

Il s'efforça de prendre un air railleur et répondit d'un ton léger :

— Ce n'est rien, petite Julia, absolument rien.

Je voulais que tu te tournes vers moi et que tu me sourires !

C'est fait ! je suis content maintenant et ne demande plus rien.

Il n'y a rien du tout, petite Julia chérie, pas de quoi donner la petite d'un mauvais bon.

L'actrice regarda fixement le gros homme. Elle n'eut pas de peine à voir qu'il mentait, tant ses yeux étaient rouges et son sourire contraint.

— Alors, tu n'as aucune confiance en moi ! demanda-t-elle.

Le baron essaya de rire.

— Pas l'ombre de confiance, lorsqu'il s'agit des affaires.

Ce n'est pas pour de jolies têtes comme la tienne, ce jaloux sourcilleux.

Tu es faite pour sourire, pour gazouiller à la manière d'un petit oiseau. Mais quand à te fendre la cervelle avec toutes mes combinaisons, pour que tu deviennes grave, soucieuse, triste, allons donc ! tu ne voudrais pas !

— Une fois, deux fois, trois fois, tu ne veux pas me dire qui t'a rougi les yeux et décomposé le visage ?

— Moi, les yeux rougis ! balbutia le financier, moi, la figure décomposée ?

Et pourquoi donc, puisqu'il n'y a rien ?

Il fit mine de chercher dans sa mémoire ce qui pouvait motiver le trouble que Julia avait remarqué.

— Ah ! j'y suis ! ce doit être cela ! s'exclama-t-il.

En effet, tu as raison.

J'ai déchiré tout à l'heure deux paires de gants.

Julia prit une mine boudeuse et contrariée.

— C'est bon ! c'est bon ! fit-elle, railles tant qu'il vous plaira, monsieur le baron. Gardez vos affaires pour vous !...

Je ne tiens pas du tout à les connaître moi, car alors je serais peut-être obligée de vous lâcher, ajouta-t-elle méchamment.

Bouffard eut comme un rugissement.

— Oh ! Julia ! Juli a... réla-t-il.

La jeune femme continua d'un air indifférent, admirablement joué :

— Seulement, puisque vous ne voulez rien me confier, j'espère que vous vous dispenserez de jamais venir chercher auprès de moi des consolations !

J'espère également que vous vous arrangerez toujours pour me cacher vos ennuis comme il vous a pu de la faire aujourd'hui.

Sans le regarder, elle jouait avec les rubans de sa ceinture, le front dur et la bouche mauvaise.

A ce moment, la camériste entra portant sur un plateau les journaux du matin.

Julia prit les feuilles et tournant le dos à Bouffard, elle en parcourut les colonnes d'un regard distrait.

Soudain, une exclamation lui échappa.

— J'en étais sûre, dit-elle, j'en étais sûre !...

Et elle tendit au baron un numéro de journal, dont l'article de tête portait ce titre écrit en grosses lettres :

« L'accaparement des blés, Bouffard et Cie. Ravitaillement des Agioteurs !... »

— Ainsi, c'est sur les blés que tu agiotais, fit-elle.

Pouah ! je savais que les financiers respectent peu de choses, mais je n'aurais pas supposé que tu chercherais à spéculer sur l'estomac des pauvres gens, que tu voulais affamer le monde...

Avec un geste de dégoût, elle lui jeta la feuille imprimée et en prit une autre.

Mais elle ne cessait de considérer sa victime du coin de l'œil.

Bouffard s'était rué sur le journal qu'elle lui avait lancé, et ses yeux avaient couru à la signature de l'article, avec une telle intensité de regard qu'on aurait cru qu'ils voulaient foudroyer à distance le malheureux journaliste.

Mais cet article ne portait aucune signature.

Il était d'ailleurs d'une forme plutôt modérée.

On se contentait de présenter les faits avec une rigoureuse exactitude.

On démontrait au public le mécanisme des opérations du baron Bouffard, avec une netteté et une précision qui ne laissaient rien à désirer.

A peine, de loin en loin, quelque exclamation indignée pour souligner la conduite inhumaine de ces richissimes agioteurs qui ne craindraient pas, pour joindre quelques millions de plus au trésor déjà si encombré de leur caisse, de réduire à la famine tout un peuple.

L'auteur, après avoir ainsi dénoncé l'accaparement du financier à ses lecteurs, expliquait comment son beau projet allait se trouver réduit à néant par un arrivage formidable de blés de Russie.

Il paraissait, d'ailleurs, considérer cet arrivage de blés comme un événement purement fortuit et dont il fallait se réjouir.

L'article se terminait sur une charge à fond dirigée non pas contre Bouffard l'agioteur, mais contre Bouffard homme politique et député, qui ne craignait pas de trahir la cause du peuple en cherchant à l'affamer, tandis que du haut de la tribune ou dans ses journaux, il ne parlait que des intérêts de ce peuple, il se posait en champion des campagnes, en bienfaiteur de l'humanité !

Le baron chercha ensuite le « Bulletin de la Bourse du commerce ».

Le blé était déjà tombé sur le marché à dix-neuf francs, ce qui lui faisait un franc de perte par sac.

Et il sentait bien que le mouvement de baisse allait s'accentuer d'heure en heure.

Pour la première fois depuis qu'il le connaissait, il se trou